CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX MUTUALISÉS 92/78

CADETS - JUNIORS – SENIORS

Féminin – Masculin

CHAMPIONNAT DE FRANCE – SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 92 et 78

Dimanche 8 novembre 2026

Salle des Fêtes de Gennevilliers
117 Avenue Gabriel Péri - 92230 Gennevilliers

Modalité d'inscription

Inscription et règlement sur le site AndCo Sys

https://andco-sys.com/fr/events

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er novembre 2026 à 23h59

Administratif et pesée

- **Pesée**

Samedi 07 Novembre 2026
11H00 à 14H00 : Complexe Sportif Marcel Cerdan, 129 avenue de la Maladrerie - 78300 Poissy

- **Prix des inscriptions**

20 € par Athlète et par Coach
Le paiement doit être fait en ligne directement sur AndCo Sys :

- **Affiliation**

Chaque club devra être affilié à la FFTDA au jour de la compétition.

- **Passeport sportif**

Les compétiteurs et coachs devront avoir obligatoirement :

- Un passeport sportif à jour de la licence 2026/2027 d'un club du 78 (pas d'attestation de demande de licence mais une licence)
- Certificat médical de la saison en cours (tamponné sur le passeport)
- Autorisation parentale pour les mineurs directement sur le passeport.

- **Nationalité**

- Les Cadets n'ont plus l'obligation d'être de nationalité française pour participer aux championnats de France sélection départementales. Ils pourront ainsi se qualifier pour les Championnats de France. Une pièce d'identité en cours de validité reste obligatoire.
- Pour les Juniors et les Seniors, les modalités de qualification demeurent inchangées. Une présentation de la Carte Nationale d'Identité française ou du Passeport national français est obligatoire.

ATTENTION : Ne participent pas aux championnats départementaux, les qualifiés d'office aux championnats de France Cadets Juniors Seniors (Cf. liste sur le site de la FFTDA ou se référer aux résultats de la saison dernière) Si besoin, renseignez-vous auprès de la FFTDA ou de la Ligue Ile de France. Cliquez sur le lien : Résultats

Règlementation des compétitions

- **Tenue des arbitres**

La tenue minimum pour la compétition est pantalon gris ou noir, chemise blanche, cravate si possible bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport. Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les responsables de clubs et professeurs y veilleront.

- **Pesée**

Les combattants qui se présenteront à la pesée avec un poids inférieur au poids indiqué sur la fiche d'engagement d'athlètes seront immédiatement disqualifiés. Seul un poids supérieur à celui indiqué sur la feuille d'engagement est accepté pour les cadets et les juniors.
Dans ce cas, selon le poids affiché sur la balance, les compétiteurs seront inscrits éventuellement dans une catégorie supérieure. La pesée s'effectue en sous-vêtements, cependant un compétiteur peut se peser sans sous-vêtements s'il le souhaite. Les combattants sont pesés une fois, toutefois s'ils ne sont pas au poids indiqué lors de leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

- **Accréditations**

Les accréditations des coachs et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations. Conformément au règlement fédéral, les attestations de demande de CNI ou de Passeport international ne peuvent pas être acceptées pour les compétiteurs.

- **Pièces à fournir lors du retrait des accréditations**

Pour les combattants :

- Passeport sportif comportant la licence fédérale de la saison en cours et l'autorisation parentale pour les mineurs,
- Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international

Pour les coachs :

- Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

La compétition

- **Déroulement**
  - 4 aires de combat de 8 x 8 m
  - Durée des combats :

  Cadet : 3 x 1mn 30s avec 30s de repos
  Junior / Senior : 3 x 2mn avec 1min de repos

Les nouvelles règles fédérales pourront être appliquées ; la décision sera notifiée le jour de la compétition

- **Organisation prévisionnelle :**
  - 07h30 : Ouverture au public
  - 08h00 : Briefing arbitres
  - 08h30 : Briefing coachs
  - 08h45 : Informations aux compétiteurs
  - 09h00 : Début de la compétition
  - 18h30 : Estimation fin de la compétition

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les paramètres et/ou le programme ci-dessus en fonction du nombre d'inscrits ; le cas échéant, les nouvelles modalités d'organisation seront annoncées dès le début de la compétition.

- **Règles**
  - Plastrons électroniques Daedo Gen 3 pour toutes les catégories
  - Casque électronique Gen 3 sous réserve de modification le jour du championnat

- **Tenue des compétiteurs**
  - Dobok à col blanc pour les ceintures keup, dobok à col noir pour les dan.
  - Équipements homologués FFTDA et WTF, casques, protèges dents blanc ou transparent, mitaines, pitaines, protections avant-bras, tibia et génitale.

Attention sur le dobok des combattants ne pourront figurer uniquement :

- La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10 % de la surface (Ex. : Adidas sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

- **Age des compétiteurs**

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31 décembre de l'année civile qui suit le début de saison

- **Modalités des combats**

Cliquez sur ce lien : Règlementation des compétitions

- Règles d'accès aux aires de combat : seuls les compétiteurs, coachs, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coachs majeurs se présenteront en survêtement et chaussures de sport ; ils seront munis d'une bouteille d'eau de 75 cl max et d'une serviette.
- En cas de litige, seul le coach est habilité à se présenter à la table centrale après s'être acquitté de la somme de 150€. (Le temps limite de réclamation est de 10 minutes après la fin du combat)
- Les 3 premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour les championnats IDF.
- La 3e place sera déterminée lors d'une petite finale opposant les perdants des demi-finales.
- Les inscriptions aux championnats IDF se feront directement à la ligue Ile de France

- **Loi Française**

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Au regard de la loi définie dans le Code du Sport [Articles L223-1 et L223-2] et du règlement de compétition FFTDA [Article 2.6.5.1 alinéa 4 et Article 2.6.7 alinéa 6], aucun couvre-chef ou signe religieux ostentatoire ne sera accepté sur le plateau des compétitions organisées par les CDT 92 et 78.